



La Ville de Bouillon engage

UN CONTROLEUR DES TRAVAUX D9 ou A1 (H/F/X) + CONSTITUTION D'UNE RESERVE DE RECRUTEMENT

(Engagement contractuel dans le cadre d'un CDI — temps plein : 38h/semaine – Date d'entrée en fonction immédiate).

DESCRIPTION DE LA FONCTION & MISSIONS :

Le contrôleur de travaux (m/f) est chargé d'assurer la bonne exécution, la coordination et le suivi des chantiers réalisés sur le territoire communal. Il/elle conçoit les rapports, métrés et plans utiles à sa gestion administrative et technique des dossiers. Il/elle interagit avec l'ensemble des intervenants du chantier en vue de son déroulement optimal.

Responsable direct des équipes ouvrières, il veille à l'organisation optimale des travaux, au respect des délais, des normes de sécurité et de qualité, ainsi qu'à la bonne utilisation des ressources humaines et matérielles. Il coordonne les différentes équipes dont il a la charge, il conseille et assiste les instances décisionnelles dans les décisions relatives à son service et participe au Comité de Direction.

Il joue un rôle central de relais entre l'administration communale, les ouvriers et les différents intervenants externes (entreprises, fournisseurs, services publics).

Vos missions principales

- **Superviser et contrôler les chantiers** : Suivi de l'avancement, contrôle qualité, respect des cahiers des charges et des normes.
- **Encadrer les équipes communales** : Organisation du travail, suivi de la sécurité, maintien de la cohésion et évaluation périodique.
- **Planifier et organiser** : Préparer les chantiers, organiser les réunions, coordonner le service d'hiver (salage/déneigement).
- **Gérer l'administratif et le budget** : Rédiger les rapports, traiter les dossiers techniques et marchés publics, vérifier devis et factures.
- **Assurer la communication** : Interagir avec les entrepreneurs, les services internes et les citoyens pour garantir un déroulement optimal.

Cette liste n'est pas exhaustive.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Conditions générales :

1. Être belge ou citoyen de l'Union européenne ;
2. Être âgé d'au moins 21 ans ;
3. Jouir de ses droits civils et politiques et être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction ;
4. Justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer ;
5. Être titulaire du permis de conduire B à la date d'entrée en fonction ;

6. Être porteur du diplôme en rapport à l'emploi à conférer, conformément aux conditions particulières d'engagement ;
7. Satisfaire aux épreuves de recrutement ;

Conditions spécifiques

1. Être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur de type court ou de l'enseignement supérieur de type long à orientation technique (construction, ...) (*tous les candidats porteurs d'un diplôme délivré dans un pays étranger, devront présenter à la date limite fixée pour le dépôt des candidatures, une attestation justifiant l'équivalence dudit diplôme*).
2. Volonté de s'investir dans les formations permettant de maîtriser les spécificités du métier et des logiciels informatiques en lien avec celles-ci.

Atouts

1. Maîtriser les principaux logiciels de bureautique, suite Office, les logiciels 3P, IAdelib.
2. Avoir une connaissance des CCT Qualiroutes.
3. Avoir une expérience dans le domaine de la surveillance de chantier.
4. Avoir des connaissances sur la législation des marchés publics.

Profil et compétences :

- Faire preuve de flexibilité et de polyvalence.
- Être disponible car la fonction implique d'être rappelable en dehors des heures de service en cas d'urgence.
- Savoir faire preuve d'empathie à l'égard des membres de son équipe.
- Capacité à encadrer, motiver et maintenir la cohésion des équipes.
- Savoir prendre des décisions et assumer ses responsabilités.
- Prioriser les tâches, respecter les délais et les procédures.
- Gérer simultanément plusieurs chantiers et interventions.
- Expliquer clairement les consignes aux équipes et aux entreprises.
- Écouter et dialoguer avec les citoyens, la hiérarchie et les partenaires.
- Esprit d'analyse et résolution de problèmes
- Identifier rapidement les problèmes techniques ou organisationnels.
- Proposer des solutions adaptées et conformes à la législation.
- Savoir gérer les imprévus (urgences, conditions météo, conflits).
- Ajuster les plans en fonction des contraintes du terrain.
- Travailler en collaboration avec le Directeur général, les services internes et les entreprises.
- Discrétion et respect des règles
- Respecter la confidentialité des informations administratives et RH.
- Agir conformément au statut administratif et aux procédures.
- Résistance au stress
- Agir dans le respect des normes de bonnes pratiques professionnelles et veiller à la primauté de l'intérêt général sur les intérêts particuliers.
- Se soucier de la qualité du service rendu au public de l'organisation et de l'information communiquée à l'utilisateur.
- Veillez régulièrement à mettre à jour ses connaissances théoriques, pratiques et informatiques.

NOUS OFFRONS :

- Contrat à durée indéterminée – Personnel contractuel.
- Rémunération brute adapté à l'index actuel à l'échelle de niveau D9 (traitement annuel brut indexé au 01/12/2025 – Min. : 43.040,60 € – Max. : 62.072,89 €) pour les titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur de type court OU à l'échelle de niveau A1 (traitement annuel brut indexé au 01/12/2025 – Min. : 46.760,19 € - Max. : 72.637,97 €) pour les titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur de type long.
- L'ancienneté barémique sera calculée en fonction de la totalité des années prestées dans une administration publique belge fédérale, régionale, communautaire, provinciale et/ou locale ou une institution internationale reconnue par les autorités belges. Elle sera plafonnée à un maximum de 6 ans pour une ancienneté dans le secteur privé. Seuls les services privés en lien avec la fonction à pourvoir seront valorisables, sur base de justificatifs.
- Horaire de travail : Temps plein : 38h par semaine.
- Chèques-repas à valeur faciale de 4,00 €.

MODALITES DE CANDIDATURE :

Les candidatures avec la référence « *Recrutement – Contrôleur des Travaux* » doivent être adressées, pour **le 21 août 2026 à 10h00** au plus tard, le cachet de la poste faisant foi :

- Soit par pli recommandé, au Collège communal (Place Ducale, 1 à 6830 BOUILLON) ;
- Soit déposée au service du Personnel, contre accusé de réception ;
- Soit par courrier électronique contre récépissé (DRH@bouillon.be).

Elles seront impérativement accompagnées :

- d'une lettre de motivation,
- d'un curriculum vitae à jour,
- d'un un extrait de casier judiciaire daté de moins de 3 mois,
- d'une copie du/des diplôme(s)
- d'une copie du permis de conduire

Toute candidature ne répondant pas aux exigences reprises dans le profil de la fonction et/ ou ne reprenant pas l'ensemble des documents repris ci-dessus, à la date de clôture, sera écartée de la procédure de recrutement.

PROCEDURE DE SELECTION :

La procédure de sélection se compose de deux épreuves :

La *première épreuve* se présente sous forme d'un examen écrit éliminatoire. Cette épreuve a pour objectif d'évaluer les compétences fondamentales nécessaires à la fonction :

- **Expression écrite et esprit de synthèse** : aptitude à rédiger de manière claire et structurée.

- **Connaissances réglementaires et techniques** : notamment le **Code de la démocratie locale et de la décentralisation**, la **réglementation applicable aux marchés publics**, ainsi que les **principes essentiels en matière de sécurité sur les chantiers**.
- **Capacité d'analyse et de résolution de problèmes concrets** : identification des solutions adaptées à des situations rencontrées sur le terrain.
- **Planification et gestion des ressources** : organisation des moyens humains et matériels dans un contexte opérationnel.

Cette épreuve sera évaluée sur 100 points.

La *deuxième épreuve* se présente sous forme d'un entretien approfondi qui permettra :

- D'évaluer la personnalité et de déceler les motivations du candidat ;
- D'évaluer ses compétences et de comparer son profil avec les exigences générales inhérentes à sa fonction ;
- Tester les savoir-être clés ;
- D'évaluer son niveau de raisonnement notamment par l'analyse de cas pratiques ;
- Vérifier la maîtrise des outils informatiques.

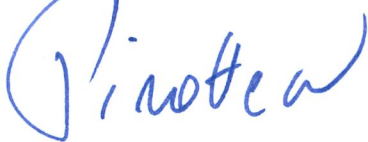
Les conditions de réussite sont établies comme suit :

- Avoir obtenu 50% dans chacun des épreuves
- Avoir obtenu 60% pour l'ensemble des deux épreuves

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au Service du personnel au 061/280.322 ou par email : drh@bouillon.be.

Conformément au RGPD, toutes les données personnelles demandées dans le cadre de cette démarche de recrutement sont essentielles et indispensables pour la gestion optimale des candidatures qui en découleront ; celles-ci sont exclusivement utilisées pour cette finalité. Les données échangées lors de cet entretien serviront exclusivement à cette même procédure de recrutement. Les personnes ayant accès aux données personnelles communiquées dans le cadre du recrutement, sont soumises au secret professionnel et sont engagées au respect de l'unique finalité de recrutement de l'utilisation de ces données.

Par le Collège,
La Directrice générale ff,
N.PIROTTE




La Bourgmestre,
M-J NEMERY

